



SOMMAIRE

Toutes espèces
Pêcher
Prévision météo

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B
Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Stéphane PAQUET
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Route du stade
Lieu dit Petraolo
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité, par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ÉCOPHYTO.

A retenir

Pêcher

Cloque : début de la période de sensibilité ; suivre l'évolution des bourgeons à bois

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

TOUTES ESPECES

• Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

Cette maladie, due à un phytoplasme se développe sur abricotiers, pêchers et pruniers. Les symptômes se caractérisent en période hivernale par un débourrement précoce des bourgeons à feuilles avant floraison, réparti de manière inégale sur l'arbre (*cf photos 1 et 2 ci-dessous*). Les symptômes varient en intensité selon l'espèce, la variété et le porte-greffe. La présence de chlorose, la diminution de la croissance végétative voire le dépérissement de l'arbre peuvent être observés ensuite en période végétative.

Les arbres infestés présentent des risques de contamination pour le reste du verger et mettent en péril sa pérennité. Ce phytoplasme est transmis par le psylle, *cacopsylla pruni* présent dans le milieu naturel.



Expression des symptômes ECA sur pêchers et pruniers

Observation : les symptômes de feuillaison prématurée sur pruniers, abricotiers et pêchers permettent de repérer rapidement les arbres contaminés.

Évaluation du risque : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes. En absence de lutte phytosanitaire curative, il est nécessaire de supprimer les arbres contaminés en prenant soin d'arracher la souche. Une surveillance des vergers est indispensable en cette période pour repérer les arbres infectés.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2019 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione, Aléria, Santa Maria Poggio. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Gestion du risque : La prophylaxie reste la base de la lutte contre ce phytoplasme. Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, de surveiller les plantations en hiver afin de permettre une détection précoce des arbres contaminés. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés dès observation des symptômes et avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger. Une surveillance de l'environnement des vergers est également indispensable telle que des vergers abandonnés, des prunelliers dans l'environnement immédiat.

- **Taille hivernale et prophylaxie**

Les chantiers de taille (pêcher, prunier) sont l'occasion d'observations permettant de repérer les foyers de parasites et assainir les parcelles en éliminant :

- Les fruits momifiés et les rameaux contaminés
- Les charpentières et arbres morts abritant des foyers de cochenilles/Pou de San José et scolytes.



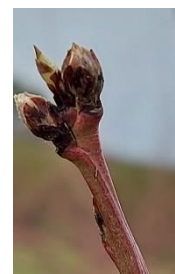
Les outils de taille doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque arbre sur parcelles contaminés (ECA...).

PECHER

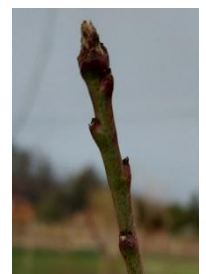
- **Stade phénologique**

Stade B à C (BBCH 53) sur les variétés très précoces (Early bomba, Monange), le stade pointe verte est atteint pour Early Bomba et débute cette fin de semaine sur Monange ;

Stade A (BBCH 00) à stade B (BBCH 51) pour les autres variétés



Stade BBCH 53 sur variétés à débournement très précoce / stade pointe verte atteint



Stade BBCH 51 sur la majorité des variétés

- **Cloque - *Taphrina deformans***

La cloque est due au champignon *Taphrina deformans* : il provoque la déformation des feuilles qui deviennent boursouflées, épaisses et de couleur rougeâtre. En cas de fortes attaques, les fruits peuvent être également atteints. Le champignon hiverne dans l'écorce des arbres et des rameaux et au niveau des écailles des bourgeons. Les contaminations sont favorisées par des hivers doux et humides (températures comprises entre 5 et 8°C ou par une pluviométrie supérieure à 10mm en 24h). La période de sensibilité s'étend du stade pointe verte allongée sous les écailles au stade 5-6 feuilles étalées.

Observation : les variétés à débournement très précoce ont atteint le stade pointe verte ; aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Evaluation du risque : Le stade pointe verte étant atteint, la période de sensibilité débute. Le risque est existant uniquement pour les variétés à débournement précoce. Les conditions climatiques prévisionnelles peuvent être favorables aux contaminations.

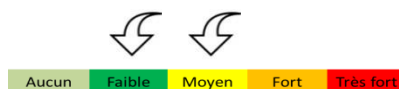
Surveillez l'évolution de la végétation régulièrement pour les variétés dont le stade de sensibilité est proche pour évaluer le risque en cas de pluies.



- **Bactériose**

La bactériose peut causer d'importants dégâts sur l'arbre voire son dépérissement. Les bactéries pénètrent le végétal par les blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons...) ou accidentelles (plaies de taille, blessure sur bois dues à la grêle...). Plusieurs facteurs peuvent favoriser la bactériose : les accidents climatiques (fortes pluies automnales, le froid, la grêle), la sensibilité variétale, le stress hydrique en saison.

Evaluation du risque : La période de sensibilité débute au stade B en conditions humides. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



PREVISION METEO

	Vendredi 20 janv.	Samedi 21 janv.	Dimanche 22 janv.	Lundi 23 janv.	Mardi 24 janv.	Mercredi 25 janv.	Jeudi 26 janv.
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Passages nuageux pouvant donner des averses ; températures en dessous des normales saisonnières			Pas de changement ; ciel voilé avec possibilité d'averses		Temps ensoleillé dans l'ensemble malgré quelques passages nuageux	

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.